



CONSEIL
NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
& DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

AVEC LE SOUTIEN DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



Cycle de conférences de l'Institut de droit comparé

Harmonisation du droit de l'insolvabilité dans l'UE : regards croisés

La proposition de Directive du 22 novembre 2016 marque un tournant dans la construction du droit de l'insolvabilité en Europe puisqu'elle imposera aux États-membres d'adopter des règles, sinon identiques du moins proches, pour traiter des difficultés des entreprises au sein de l'UE en mettant l'accent sur les procédures d'anticipation et le rebond du débiteur.

À l'aube de ce changement, il est apparu très enrichissant de confronter les regards de spécialistes de l'insolvabilité de plusieurs pays européens – Espagne, Belgique, Allemagne – afin d'appréhender les changements qui en résulteront dans le droit de ces États et les avancées vers un droit de l'insolvabilité inspiré par des objectifs communs.

Organisé par l'Institut de
droit comparé en
partenariat avec le
Conseil National des
Administrateurs Judiciaires
et Mandataires Judiciaires

Coordination scientifique :

M.-H. Monsérié-Bon
*Professeur à l'Université
Panthéon-Assas*

Institut de droit comparé
28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Salle A de 18 heures à 20 heures

Inscription obligatoire à
une ou plusieurs
conférences avant le
21 janvier 2019 et dans la
limite des places
disponibles auprès de
[jean-michel.corbellini@u-
paris2.fr](mailto:jean-michel.corbellini@u-paris2.fr)

La participation au cycle de
conférences est gratuite.





CONSEIL
NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
& DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

Avec le soutien de la Caisse des Dépôts



Institut de droit comparé
28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Salle A
18:00 à 20:00

Inscription obligatoire à
une ou plusieurs
conférences avant le 21
janvier 2019 et dans la
limite des places
disponibles auprès de
[jean-
michel.corbellini@u-
paris2.fr](mailto:jean-michel.corbellini@u-paris2.fr)

La participation au cycle
de conférences est
gratuite.

Programme

Mardi 15 janvier 2019

***Insolvabilité en France: les évolutions à la suite de la proposition
de directive du 22/11/2016***

Marie-Hélène Monsérié-Bon
Professeur à l'Université Panthéon-Assas
et

Monsieur Christophe Thévenot,
Président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des
mandataires judiciaires (CNAJMJ)

Mardi 12 février 2019

***Insolvabilité en Espagne : les évolutions à la suite de la proposition
de directive du 22/11/2016***

Isabel FERNANDEZ TORRES
professeur à l'Université de la Complutense, Madrid, Espagne

Jeudi 14 mars 2019

***Insolvabilité en Belgique : les évolutions à la suite de la proposition
de directive du 22/11/2016***

Michelle GREGOIRE
professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Belgique

Mardi 2 avril 2019

***Insolvabilité en Allemagne : les évolutions à la suite de la proposition
de directive du 22/11/2016***

Urs Peter GRUBER
professeur à l'Université Johannes Gutenberg de Mainz, Allemagne

